

Acharnement de Vauréal à vouloir urbaniser un espace naturel...

urbanisme



COUP DE FORCE LE 16 FÉVRIER : C'EST CE TYPE D'ARBRES (VINGT À QUARANTE ANS D'ÂGE) QUI A ÉTÉ COUPÉ ET QUE LA MAIRIE CONSIDÈRE COMME DU DÉBROUSSAILLAGE !

« (...) LE MAINTIEN d'un sous-secteur (UBb) à vocation d'habitat à l'extérieur de l'enveloppe urbaine du village ne paraît pas souhaitable dans la mesure où l'observation de l'espace urbain de votre commune (Vauréal) fait apparaître des opportunités de densification dans le village. C'est d'ailleurs le moyen privilégié par les lois "Grenelle" et "pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi Alur)" ainsi que par les documents supra-communaux en vigueur (Scot¹ et Sdrif²). » Voici l'avis officiel de l'État, rendu dans le cadre de l'enquête publique portant sur la modification du PLU³ de Vauréal, en la personne du préfet du Val-d'Oise.

Bref retour en arrière

La mise en adéquation du PLU de Vauréal avec le Scot de Cergy-Pontoise, aurait dû avoir lieu avant le 29 mars 2014. La commune de Vauréal avait, jusqu'en novembre 2014, montré peu d'empressement à respecter la loi. Une modification du PLU a finalement été soumise à enquête publique fin 2014 (alors même qu'une révision complète du PLU était prévue en 2015). Mais il ne faut pas s'y tromper : si la commune de Vauréal s'est enfin décidée à modifier son PLU, c'est uniquement parce qu'elle est terriblement pressée d'urbaniser un espace naturel ! En effet, l'objectif n'est autre que de permettre la réalisation d'un projet immobilier sur une zone boisée, en lisière de forêt.

Les habitants se sont exprimés majoritairement contre le PLU

Ne tenant aucun compte des avis contraires de l'État et de VOE⁴ renforcés par une participation accrue de la population, majoritairement contre (près de 95 % des personnes qui se sont exprimées), le conseil municipal a adopté son nouveau PLU lors de sa séance du 11 février dernier. Dans la foulée, autorisation a été

donnée au maire de vendre ces terrains à un bailleur. Chose promise chose due : il y a déjà deux ans que ce promoteur s'impatiente à la porte de la forêt !

Coup de force

Le 16 février au matin, pendant les vacances scolaires, le village a été réveillé au son des tronçonneuses. Jugeant s'être débarrassée de toute contrainte administrative, Sylvie Couchot, maire de Vauréal, (EELV) a donné ordre de mission à une entreprise de travaux paysagers d'intervenir sur cet espace. Selon la mairie, il ne s'agissait que de « débroussailler ». En effet, là où l'ONF recense 222 arbres d'essence et de hauteur variées (de 8 à 18 mètres), la mairie ne voit qu'une petite broussaille arbustive !

Une quinzaine d'arbres ont ainsi succombé à l'assaut de quatre tronçonneuses, avant qu'une trentaine d'habitants, membres de l'association des 3 Tilleuls, n'interviennent pour stopper le massacre. Aidée par la police nationale, l'association a réussi à faire taire les tronçonneuses, mais pour combien de temps ?

Car, nul doute que Sylvie Couchot, qui n'a pas su justifier le déclassement d'un espace boisé classé sur ce secteur (un recours au tribunal administratif est en instruction sur ce point), aura à cœur de renouveler son action destructrice très prochainement. Refusant d'attendre le verdict de la justice, elle préfère la manière forte.

Le procureur de la République et le préfet ont été alertés de cette affaire qui connaîtra sans doute de nouveaux rebondissements.

Vu le nombre de chantiers de construction de logements dans Vauréal, VOE ne comprend pas l'entêtement de la municipalité à urbaniser un espace qui ne s'y prête pas et est plus utile à une fonction environnementale.

1. SCOT : SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE.

2. SDRIF : SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION ILE-DE-FRANCE.

3. PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME.

4. VOE : VAL-D'OISE ENVIRONNEMENT.

**Lire Agora 25 de novembre 2011
28 d'avril 2013,
29 d'octobre 2013,
31 de novembre 2014.**



www.3tilleuls.fr

3tilleulsdevauréal@gmail.com

LES TROIS TILLEULS ■■■

